

harmonie dont les ministres du Seigneur doivent donner l'exemple aux Peuples.

On lit dans le *Journal des Villes et des Campagnes* du 25 Septembre :

C'est demain lundi que s'ouvrira, au séminaire de Saint-Sulpice, la retraite pastorale du diocèse de Paris. Mgr. Affre, de retour de sa maison de campagne de St. Germain-en-Laye, la présidera.

On démolit les anciennes écuries de l'archevêché de Paris, situées entre les rues Massillon et Chanoinesse. Sur leur emplacement doit s'élever le nouveau palais archiépiscopal.

Après une tournée pastorale de plus d'un mois, Mgr. le cardinal-archevêque de Lyon est rentré, le 20, dans cette ville.

ALGERIE.

Il y a quelque tems, Mgr. l'évêque d'Alger a visité l'île de Rachgoun, où il a baptisé le seul enfant qui fut né sur le pays depuis l'occupation.

Mgr. Dupuch vient de nommer un curé pour Mers-el-Kébir, dont la population augmente considérablement. C'est aujourd'hui un gros village, mais qui n'a ni église, ni école, et où manquent tous les établissements nécessaires.

Le prélat est incessamment attendu en France, d'où il retournera à Pavie, pour y aller prendre la célèbre relique de saint Augustin, accordée par les autorités civile et diocésaine de ce pays. A ce sujet, S. S. Grégoire XVI a adressé à Mgr. Dupuch le bref le plus encourageant et le plus flatteur.

Un bâtiment de guerre français transportera, dit-on, ce trésor à Alger avec tous les honneurs militaires. La garde de la précieuse relique sera confiée aux trappistes, dont le monastère aura bientôt son local.

On annonce l'arrivée probable et prochaine à Alger des Frères des écoles chrétiennes. On espère que tout obstacle à cet égard sera levé.

PRUSSE.

On vient de fiancer, à Berlin, 30 jeunes filles à autant de missionnaires protestans qui sont, en ce moment, dans les Indes-Orientales. Elles se mettront en route au premier jour, afin d'aller rejoindre leurs époux.

RUSSIE.

C'est le 11 septembre qu'a eu lieu, à la chapelle du palais de Tsarkoïe, le baptême de la grande-ducasse Alexandra, fille de S. A. I. le duc de Leuchtenberg. A cette occasion, il y a eu le même jour, à Saint-Pétersbourg, procession de la croix de la cathédrale de N.-D. de Casan au monastère de Saint-Alexandre-Newski, et le soir la ville a été illuminée.

HOLLANDE.

Nous apprenons de Hollande, que le 8 septembre un jeune homme, nommé Pierre Zouteudyx, a solennellement abjuré le protestantisme dans l'église de Stromproy. Né d'un père protestant et d'une mère catholique, il ne cessait, depuis trois ans, de solliciter son admission dans l'église romaine.

HONGRIE.

S'il faut en croire une lettre de Hongrie, citée par un journal, l'évêque de Grosswardein, adversaire des mariages mixtes, aurait résigné ses hautes fonctions, et le Pape l'aurait nommé archevêque honoraire.

SUISSE.

On annonce que le gouvernement actuel de Lucerne, aussi sincèrement attaché à la religion que le précédent lui était hostile, a prié le Souverain-Pontife de désigner de nouveau Lucerne comme la résidence de son représentant. Le Saint-Père vient d'accéder à cette demande. Voilà donc le canton principal de la Suisse catholique réconcilié avec Rome. Cet événement a d'autant plus d'importance que Lucerne doit être, l'année prochaine, le canton directeur pour toute la confédération helvétique.

Les catholiques de Lausanne ont fondé une école catholique qui est dirigée par des religieuses françaises. La commission des écoles du canton de Vaud a consacré trois jours entiers à l'inspection de cette école, et elle a déclaré qu'elle était incomparablement la meilleure de celles du canton.

NOUVELLES POLITIQUES.

4 heures et demie du matin.—Au moment où nous mettons sous presse, nous appercevons, de notre localité, un incendie qui, autant que nous pouvons en juger, se trouve dans la direction du marché Ste-Anne.....

P. S.—6 heures.—On nous annonce à l'instant que l'incendie a consumé la librairie de M. Graham, rue St. François Xavier, vis-à-vis le Bureau de Poste. On est parvenu à s'en rendre maître.

Les honorables Procureur-Général et Solliciteur-Général, MM. Lafontaine et Aylwin sont partis le 31 oct. pour se rendre à Kingston. On dit que M. Lafontaine doit passer une partie de l'hiver au siège actuel du gouvernement.

Minerve.

Nous reproduisons de la *Gazette de Québec* d'hier, l'article qui suit, où se trouvent annoncés les nouveaux arrangements arrêtés pour la rédaction de ce Journal, à compter du 6 Novembre prochain :

"Pour mettre fin aux bruits et aux suppositions concernant la *Gazette de Québec* et le *Canadien*, nous pouvons annoncer dès aujourd'hui que M. Parent, jugeant sa position comme gressier du conseil exécutif incompatible avec la qualité de journaliste, a cru devoir rompre ses liaisons avec la presse, et qu'en conséquence la société qui existait entre lui et M. Frechette, comme propriétaires du *Canadien*, est dissoute à compter du 6 novembre

prochain, époque à laquelle expire le semestre courant des abonnements à leur journal. M. Frechette, devenant alors seul propriétaire du *Canadien*, en a confié la rédaction, à partir de la même époque, à M. Macdonald, rédacteur actuel de la *Gazette de Québec*. La liaison de M. Macdonald avec la *Gazette* cesse à la fin du présent mois."

—Les propriétaires de "La Gazette de Québec" (seule française) regrettent beaucoup d'avoir à annoncer que la publication en sera suspendue à la fin du semestre qui expire le 31 octobre courant.

Ce serait une tâche agréable pour les propriétaires de faire revivre, dans des circonstances plus propices, une publication en langue française qui a maintenant existé, en liaison avec "The Quebec Gazette," pendant soixante et dix-huit ans; et si de telles circonstances se présentaient un jour, ils donneront avis à temps de leurs intentions.

Bureau de la Gaz. de Québec, 19 rue la Montagne.
29 octobre 1842.

Certains journaux qui se montrent hostiles à l'arrangement Ministériel actuel, prennent avantage de la déclaration d'un journal, ami de cet arrangement, mais qui en repousse le motif avoué, savoir, d'appeler au pouvoir quelques hommes appartenant à l'origine qui en avait été exclue jusqu'à présent. Nous aussi avons toujours protesté contre les distinctions nationales, mais nous ne pouvons concevoir comment on peut faire au chef de l'Exécutif un sujet de reproche d'avoir appelé auprès de lui deux ou trois hommes en tant que Canadiens Français. Il y a, ce nous semble, dans ce procédé une franchise et une honnêteté qui devraient attirer des éloges plutôt que du blâme à son Excellence le gouverneur Général; car quand il n'aurait pas déclaré qu'il associait ces Messieurs à son Gouvernement parce qu'ils étaient Canadiens Français, il n'en aurait pas été moins constant que leur élévation était due à leur origine; personne ne se fût mépris sur ce point; personne n'eût donné un autre sens à leur nomination. Alors pourquoi ne pas le dire? Bien certainement on ne peut accuser Son Excellence de vouloir perpétuer les distinctions nationales par un acte qui est la plus solennelle protestation possible contre l'existence de pareilles distinctions dans le gouvernement du pays. Personne ne nierait sûrement qu'il a régné jusqu'à nos jours dans notre gouvernement un système d'exclusion nationale bien prononcé, qui a été longtemps l'objet des plaintes du pays, et qui a été reconnu exister par tout le monde: en un mot c'est de l'histoire que cela, ce n'est plus un sujet de discussion. Eh! bien, qu'a fait Sir CHARLES BACON? il a déclaré que le gouvernement ne devait plus marcher d'après un pareil système, et qu'il adoptait le principe de la "justice égale" proclamée, ironiquement, comme on pourrait le croire, par son prédécesseur, mais que lui seul a su faire prévaloir. Il eût bien pu dire, il est vrai, qu'il remodérait son Conseil Exécutif d'après le principe général et plus large en apparence de la confiance populaire, mais dans le cas actuel l'effet eût été le même. Pour le Bas-Canada la masse du peuple, le peuple c'est la population Canadienne Française: le reste n'est qu'une fraction. Les mêmes rivalités se seraient élevées, le gouvernement aurait été l'objet des mêmes vitupérations, et peut-être y eût-on ajouté le reproche d'hypocrisie, de chercher à céder la cause à l'effet du changement ministériel.

Au reste, ce ne devrait pas être, à notre avis, à ceux qui ont toujours réclamé une administration juste et honnête du gouvernement, et qui partant se sont montrés les amis d'une population maltraitée, à reprocher au chef de l'Exécutif une déclaration qui est en elle-même un acte de justice. En effet n'est-ce pas en tant que Canadiens Français que nous avons été opprimés et rabassés sous les prédécesseurs de Sir CHARLES BACON, et que nos lois, nos usages et nos institutions ont été l'objet des plus cruelles avanies, comme des attaques les plus destructives? Est-ce le Représentant actuel de Sa Majesté en nous réhabilitant en cette qualité, n'a-t-il pas comblé la mesure de la justice qu'il nous rendait, de même qu'on avait avant lui comblé, fait déborder la mesure de l'injustice dont on nous avait abreuvés? Laissons les héraults du camp ennemi lui en faire un sujet de reproche et d'accusation, mais que nos amis, les amis de la justice et du bon gouvernement ne se rendent pas leurs échos, ou ne leur fournissent pas des armes contre ceux qui ont proclamé notre réhabilitation, et accompli notre admission sur le pied de l'égalité dans la grande famille britannique. Du 16 septembre 1842 date ce grand événement; jusque là nous avons été dans une espèce d'ilotisme politique, dans une position inférieure à celle des autres populations britanniques; nous n'étions pas gouvernés, nous étions dominés et exploités; l'homme de l'origine favorisée pouvait se regarder comme un être supérieur, issu d'un sang plus noble que le nôtre. Le 16 septembre a passé le niveau sur toutes les origines, et dans les hommes parmi lesquels on pouvait reconnaître des maîtres, il n'y aura plus à l'avenir que des frères; le 16 septembre a frappé à la racine de toutes les distinctions nationales reconnues dans la pratique du gouvernement, et de tous les maux qui en décolaient pour tous les habitants de ce pays de quelque origine qu'ils fussent.

Voilà ce qu'a fait Sir CHARLES BACON, ce qu'il a fait franchement et hautement, sans équivoque ni réserve, et ce sans quoi son œuvre n'eût peut-être pas été complet. Et parmi nos amis, il s'en trouverait qui, par un accès de scrupule, lui en seraient un reproche? Nous aimons à croire que la réflexion fera disparaître ces scrupules, et que sous les drapeaux de la justice il n'y aura qu'une voix pour remercier le chef de l'exécutif, non seulement de ce qu'il a fait, mais encore de la manière dont il l'a fait, surtout lorsque l'on verra que l'ennemi tire des armes de l'exception à la forme qui a été oppo-